

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66-409-1930 Permissions

n° 66-409-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 décembre 1930

Numéro JO

n° 409 du 31/12/1930

Date du numéro

31 décembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours, dont quinze jours avec solde entière et quinze jours avec demi-solde, valable du 1er au 30 décembre 1930 inclus, est accordée au garde Aiba Ali, n° matricule 20, et au garde Guellé Mead, n° matricule 32.